

Vos questions / nos réponses

## Refumer après troubles mentaux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/08/2020 14:35

Bonjour, J'ai fais de l'hôpital psychiatrique du à une consommation excessive de drogues dures il y'a deux ans. Il en a été conclu une décompensation et troubles mentaux (psychose Aiguë). Cela fait quelques mois que j'ai finis par comprendre que je n'ai pas assez confiance en moi et que je ne me connais pas encore assez. Bien évidement depuis c'est quelques mois je fais beaucoup d'effort ce qui me permet d'évoluer de plus en plus, c'est pour cela que je me demandais si une fois que je ne serais plus stressé pour rien et que je me sentirais bien dans ma peau je pourrais éventuellement fumer quelques joints?

---

**Mise en ligne le 17/08/2020**

Bonjour,

Nous comprenons votre désir de bien être et d'évolution au quotidien, et nous vous encourageons dans cette démarche.

La décision de recommencer à fumer au moment où vous vous sentirez plus équilibré dans votre vie vous appartient et nous ne pouvons pas prédire à l'avance les effets que cela pourrait avoir.

Ceci dit, nous tenons à vous informer sur les risques associés aux propriétés psycho actives du cannabis.

En effet, pour les personnes ayant déjà des facteurs de risques sur le plan des maladies psychiatriques, ou des antécédents, le cannabis peut accentuer ces troubles.

Nous restons à votre disposition pour discuter de cette décision, par téléphone au 0 800 23 13 13 de 08h à 02h ou sur le tchat de 08h à 00h.

---